

Castelnau Mag'

Magazine d'information municipale N°2

Septembre 2021



Un air de fête



SOMMAIRE

Edito p.3

Actualités p.4

Urbanisme p.14

Enfance et jeunesse p.16

Culture et Patrimoine p.18

Environnement p.21

Vie des associations p.23

Économie p.29

Tribune libre p.31

Infos pratiques p.32



Responsable de la publication
Didier MICHEL

Rédaction
Mairie de Castelnaud de Guers

Nous remercions toutes les personnes et les associations qui ont collaboré à la réalisation du magazine et qui ont accepté la publication de leurs photos.



Diffusion

Page Facebook

« Castelnaud notre village »

Site mairie

<https://www.castelnaud-de-guers.com>

Le mot du Maire

Chères Castelnaulaises, chers Castelnaulais,

En ce mois de septembre, vous avez entre les mains le 2ème numéro de notre magazine municipal. Il sortira 2 fois par an en alternance avec la lettre d'infos.

Septembre dans nos villages rime depuis toujours avec vendanges. Les machines à vendanger qui percent la nuit ont depuis longtemps remplacé les « colles » qui venaient nous aider à cueillir le raisin.

Cette année cependant, on entend beaucoup moins le bruit des machines ou le fracas des bennes passant sur une ornière.

Et pour cause, le gel, catastrophique et inédit du début avril a rendu stériles de nombreuses parcelles qui ne porteront pas de raisin même si la végétation a repris ses droits. 2022 sera une année très difficile pour les viticulteurs dont le revenu est décalé par rapport à la récolte.

Pour autant, il ne faut pas baisser les bras. Avec le syndicat de défense de l'appellation du Picpoul de Pinet, nous avons organisé cet été deux merveilleuses soirées au coeur du village et dans la cour rénovée du château.

Un formidable succès en terme de fréquentation, de satisfaction et de promotion de notre vin emblématique. Et ce, malgré les contraintes liées au covid.

Le covid, justement, ne relâche pas son étreinte. Mais nous avons les moyens de lutter. Les chiffres sont là : seule la vaccination peut nous ramener petit à petit à une situation normale. Qui peut encore le contester ?

Septembre, enfin, c'est aussi le mois de la rentrée des classes qui s'est déroulée dans de bonnes conditions malgré les contraintes sanitaires, avec un effectif stable et une équipe d'enseignants inchangée et motivée autour de notre directrice Julie.

Bonne rentrée à toutes et à tous

Votre maire,
Didier MICHEL



Jobs d'été

Cet été, comme tous les autres étés, la Commune a embauché des jeunes de Castelnaud pour leur permettre d'approcher le monde du travail et gagner un petit pécule.

Cette année, ils étaient 14 durant les mois de juillet et d'août :

- 4 saisonniers ont travaillé au centre de Loisirs (3 filles et 1 garçon),
- 2 filles ont travaillé à l'entretien des bâtiments communaux,
- 8 garçons ont travaillé au service technique.

Ils avaient tous entre 16 et 17 ans et ont fait du bon travail.

Leurs missions :

- Au centre de loisirs, accompagnement des animateurs pour les activités auprès des enfants,
- Au technique : travaux de peinture, petits bricolages, aide à la mise en place des festivités.

Afin de les remercier pour leur travail et leur investissement, ils ont été invités à la mairie pour une rencontre conviviale. À cette occasion, une petite attention sous forme de carte cadeau leur a été remise.

Toutes nos félicitations.



Cérémonies commémoratives

Pour la 2ème année consécutive, les cérémonies commémoratives se sont déroulées en comité restreint. Tous les rassemblements, interdits à ces dates du fait de la pandémie, ont été autorisés sous certaines conditions.

Ces commémorations nécessaires pour le devoir de mémoire se sont donc tenues sans public.

Celle du 8 mai a été l'occasion pour Kilian et Alice, nos nouveaux portedrapeaux, d'assurer leur nouvelle mission.



27 mai Journée nationale de la résistance



19 mars 1962 Cessez-le-feu en Algérie



8 mai Armistice seconde guerre mondiale

Réfection de la toiture au local des pompiers

Vu l'état de la charpente et de la couverture, il a fallu procéder à la réfection du toit.

Ainsi, la charpente a été déposée pour remplacer certaines poutres.

La couverture a également été changée.

Cela permettra de garer le véhicule de la police municipale et d'entreposer le loup.

Un espace de rangement est réservé à l'agglomération dont le *glutton* qui sert au nettoyage des rues.



Réaménagement de l'allée du cimetière

L'allée du cimetière et son entrée ont nécessité des travaux de rénovation en raison de la dégradation due aux racines des arbres.

L'accès a été réalisé en enrobé avec l'introduction d'anti cheminement pour les racines et reprise du déversoir d'orage à son entrée.

De nouveaux bancs ont été mis en place ainsi qu'un enrochement pour éviter le stationnement gênant.

Pour clore ce chantier, notre équipe jeunes d'été a poncé et repeint le portail d'entrée.



Bâtisse Rachel Brassac

Conclusions de Jacques Amiel, expert près de la Cour d'appel de Montpellier et la Cour Administrative d'appel de Marseille :

« La constatation des travaux observés le mardi 08 juin 2021 démontre que les mesures réalisées à l'initiative de la mairie de Castelnaud de Guers ont effectivement mis fin durablement au danger, la mairie peut donc prendre officiellement acte de leur réalisation et peut délivrer, de l'avis de l'expert de Justice, un acte de main levée de l'arrêté du 23 mai 2017 de mise en sécurité conformément à l'article L.511-14 du Code de la construction et de l'habitation ».



Arrivée du *Glutton* !

Peut-être l'avez-vous croisé mais depuis le mois de mai, nous avons réceptionné le *Glutton*. Cet aspirateur de déchets ramasse et aspire tout sur son passage : papiers, cartons, cannettes, bouteilles en verre, en plastique ou en métal, déjections canines, feuilles mortes ... Il sillonne, avec aisance, tous types de sols : pavés, béton, bordures, pentes, gazon, etc. Ainsi, tous les endroits du village et particulièrement le centre deviennent accessibles : trottoirs, rues, ruelles, ... L'appareil a été réceptionné en présence de Mr BLAYA Gilles et de Mr JOURDAN Jean Nicolas. Il effectue, avec un agent de l'agglomération aux commandes, un nettoyage ciblé dans le village 2 jours par semaine.



Aménagement des jeux à l'espace Brassens

L'aménagement du nouveau parking à l'Espace Brassens a nécessité le déplacement de l'aire de jeux. Elle se situera dans la continuité du parking côté école, dans un espace clôturé. Les jeux les plus récents ont été conservés et deux nouveaux feront leur apparition. Les services techniques ont préparé le sol afin de le mettre aux normes en cas de chute. Après avoir démonté et rénové les jeux conservés, ils les réinstalleront avec les nouvelles structures. Les enfants devront attendre la fin du mois de septembre pour en profiter le temps qu'un organisme de contrôle valide leur utilisation.



Travaux et aménagements réalisés à l'école et au centre de loisirs

Comme chaque été, les agents du technique, aidés des jeunes « jobs d'été », ont mené à bien tous les travaux demandés par l'équipe enseignante et celle du centre de loisirs.

Parmi les plus importants :

- * la réfection du sol au pied des jeux de la cour maternelle,
- * la fermeture du local où sont rangés les vélos,
- * la peinture des tables et des bancs autour des arbres,
- * la rénovation de l'escalier extérieur,
- * la protection des radiateurs.

À cela s'ajoutent des travaux d'entretien (portes et seuils, entretien VMC ...) et la pose de rideaux occultants et d'anti pince-doigts.



Création d'un mini stade

À la demande des riverains du lotissement « Beauregard », une aire de jeu a été réalisée sur un terrain communal pouvant servir à de nombreuses activités.

Il a fallu décaisser le terrain et mettre en place un sol stabilisé.

Un nouvel accès et une sécurisation par un grillage sont prévus dans les prochaines semaines.

Nous profiterons de ces travaux pour installer un jeu petit pour les enfants et un banc.



Aménagement des chemins

À u mois de mars, le concassage du tout-venant a été fait grâce à cette impressionnante machine. Pour rappel, ce matériau a été récupéré sur les chantiers de BRL qui ont enterré le futur réseau d'irrigation pour les vignes.

Il est utilisé pour remblayer les chemins et les rendre plus praticables.



Chemin St Antoine

À ménagement du chemin St Antoine afin d'atténuer les effets des inondations dans les maisons basses lors d'épisodes de fortes pluies. Cela régulera le débit du ruisseau St Antoine.

Ces travaux ont été menés par l'Agglo.



Réfection du terrain de tambourin

M algré le contexte sanitaire, la Fédération Française de Tambourin a permis la tenue des différentes compétitions officielles.

Une réfection importante de notre terrain « Chris Allemand » était nécessaire pour permettre à nos équipes de jeunes (poussins et minimes) et à nos trois équipes séniors de pratiquer leur sport dans des conditions optimales.



La chapelle des Pénitents

En raison des fortes sécheresses des années précédentes, la stabilité de la chapelle a nécessité une nouvelle étude. Une consolidation de celle-ci a été recommandée par le cabinet Aigoïn.

Les fondations ont été reprises en sous-œuvre. Une mise en place de trois chaînages sur le pourtour du bâtiment a été réalisée à l'intérieur et à l'extérieur avec reprise entre eux par endroits.

De plus, deux agrafes ont été placées sur la partie la plus fragile et la plus instable, à l'intérieur de l'édifice. L'ensemble de ces travaux s'est terminé fin Août. Ils ont été subventionnés par le département et l'aglo.



Réhabilitation de chemins

Le chantier de réfection de la ligne à Haute Tension Loupian-Pézenas qui passe sur notre commune au niveau Paredaux - St Antoine a duré plusieurs mois.

Nous avons obtenu la réhabilitation du chemin de la chapelle St Antoine, de la transversale Chemin des Saliériers - Piquetalen, une partie du chemin de la Devèze et une partie du chemin de Montpaisir. Ils ont été entièrement refaits à coût zéro pour la commune.

La aussi, du tout-venant a été déposé.

Il est rappelé aux viticulteurs qu'on ne doit pas labourer ou abimer les chemins avec les engins de labour.





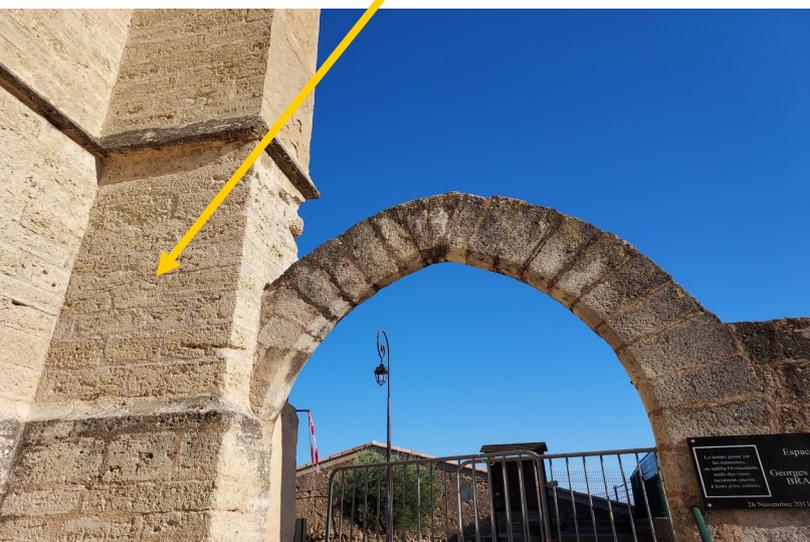
Nettoyage des fossés



Rénovation du linteau

Travaux en images

Rejointoiement des pierres



Réfection de la chaussée



Montant des subventions allouées pour les travaux

	Montant des travaux HT	Montant des subventions
Réfection parking des Airettes	60 075€	24 030€ - CAHM (Communauté d'Agglomération Hérault méditerranée)
Travaux chapelle des pénitents	89 183€	13 377,43€ - CAHM 13 400€ - Conseil Départemental
Allée du cimetière	21546€	15400€ - Conseil Départemental

Cap bus

Depuis la rentrée, l'agglomération a instauré des lignes de bus régulières. Sur Castelnaud, c'est la ligne 7 qui relie Agde à Pézenas aller/retour.

Le bus passe toutes les deux heures avec retour possible 30mn après.

Le coût est très intéressant. On vous encourage à découvrir et à utiliser ce service.

Cette ligne 7 s'arrête devant l'école à 12h02. Veuillez à stationner correctement en respectant les emplacements afin de ne pas gêner le passage du bus.

Dans l'avenir, nous envisageons avec l'agglomération de transférer cet arrêt à la maison du peuple.

AGDE Gare SNCF → PÉZENAS Molière

		6:26	7:26	10:28	12:30	14:26	16:26	
Arrivées TER depuis Montpellier*								
Arrivées TER depuis Béziers*		6:24	8:33	9:33	12:32		16:34	
Correspondances avec les lignes Cap'bus Connexions with Cap'bus		DU LUNDI AU SAMEDI MONDAY TO SATURDAY						
Agde	Gare SNCF	2 3 4 5 6 A	6:50	8:50	10:50	12:50	14:50	16:50
	Jean Jaurès	2 3 4	6:52	8:52	10:52	12:52	14:52	16:52
Florensac	Métallurgie		7:03	9:03	11:03	13:03	15:03	17:03
	Parc Blay		7:04	9:04	11:04	13:04	15:04	17:04
	Peyrau		7:06	9:06	11:06	13:06	15:06	17:06
	Marcadal		7:07	9:07	11:07	13:07	15:07	17:07
	Boulodrome		7:09	9:09	11:09	13:09	15:09	17:09
Pomérols	Croix		7:12	9:12	11:12	13:12	15:12	17:12
	Centre		7:13	9:13	11:13	13:13	15:13	17:13
	Digale		7:15	9:15	11:15	13:15	15:15	17:15
Pinet	Terres Domitienne		7:18	9:18	11:18	13:18	15:18	17:18
	Picpoul		7:19	9:19	11:19	13:19	15:19	17:19
Castelnau de Guers	Lauriers		7:21	9:21	11:21	13:21	15:21	17:21
	Peyral		7:32	9:32	11:32	13:32	15:32	17:32
Pézenas	Coudounniers		7:35	9:35	11:35	13:35	15:35	17:35
	Molière	5 C D E	7:44	9:44	11:44	13:44	15:44	17:44

PÉZENAS Molière → AGDE Gare SNCF

		7:50	9:50	11:50	13:17	15:17	17:17	
Correspondances avec les lignes Cap'bus Connexions with Cap'bus		DU LUNDI AU SAMEDI MONDAY TO SATURDAY						
Pézenas	Molière	5 C D E	7:50	9:50	11:50	13:17	15:17	17:17
	Place Bonnet	5 C D E	7:53	9:53	11:53	13:20	15:20	17:20
Castelnau de Guers	Coudounniers		7:59	9:59	11:59	13:26	15:26	17:26
	Peyral		8:02	10:02	12:02	13:29	15:29	17:29
Pinet	Lauriers		8:12	10:12	12:12	13:39	15:39	17:39
	Granges		8:14	10:14	12:14	13:41	15:41	17:41
	Terres Domitienne		8:15	10:15	12:15	13:42	15:42	17:42
Pomérols	Digale		8:18	10:18	12:18	13:45	15:45	17:45
	Centre		8:20	10:20	12:20	13:47	15:47	17:47
	Croix		8:21	10:21	12:21	13:48	15:48	17:48
Florensac	Boulodrome		8:24	10:24	12:24	13:51	15:51	17:51
	Marcadal		8:26	10:26	12:26	13:53	15:53	17:53
	Peyrau		8:27	10:27	12:27	13:54	15:54	17:54
Agde	Parc Blay		8:29	10:29	12:29	13:56	15:56	17:56
	Métallurgie		8:31	10:31	12:31	13:58	15:58	17:58
	Moulin des Evêques		8:41	10:41	12:41	14:08	16:08	18:08
	Château - Laurens	2 3 4 6	8:42	10:42	12:42	14:09	16:09	18:09
	Gare Snfc	2 3 4 5 6 A	8:44	10:44	12:44	14:11	16:11	18:11
Départs pour Montpellier*			08:59		12:32		16:34	18:35
Départs pour Béziers*			08:57	09:57	12:27	14:26	16:26	18:11

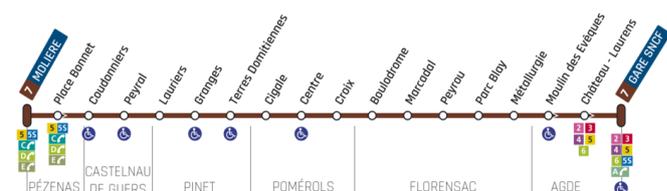
TARIFS vente de tickets à bord des bus

Ticket à l'unité 1€ - valable 1h à compter de la première validation, correspondance comprise et aller-retour interdit.

Ticket journée 3€ - voyages illimités tout au long de la journée, correspondance aller-retour comprise.

Carnet de 10 voyages 8€

Les enfants de moins de 5 ans voyagent gratuitement.



Référents de quartier

Lors d'une lettre d'info, un appel a été lancé afin d'identifier les personnes souhaitant représenter leur quartier. Actuellement, nous recensons cinq inscriptions mais il manque encore des volontaires. Rappelons que ces référents sont le lien entre la municipalité et les habitants pour faire remonter les problèmes, faire des propositions qui amélioreront la vie quotidienne, la propreté, donner leur avis sur les travaux nécessaires ou les projets etc ...

C'est un rôle important, utile, porteur de lien.

Si vous souhaitez vous impliquer, faites-vous connaître auprès du secrétariat de la mairie



Cet été à Castelnaud

Cela a commencé avec la fête de la musique...

Une centaine de personnes a profité de la soirée pour se retrouver au rythme de la musique du groupe « No Roots ».

Le 2 juillet, vous n'étiez pas loin de 600 pour écouter l'orchestre de Paul Selmer sur la place de la mairie.

Les marchés des producteurs ont eu également leur succès avec, pour la 1^{ère} date, près de 150 visiteurs et 300 pour la 2^{nde}.

200 personnes étaient inscrites au repas du 13 juillet organisé par le COC et animé par DJ Doris et François Sax.

Enfin, les 1^{ères} éditions des fêtes du Picpoul de Pinet ont attiré également beaucoup de monde : 400 personnes pour la date du 19 août !

Ces festivités ont permis de faire revivre la place de la mairie. La réouverture tant attendue de la cour du château et sa mise en valeur ont apporté une note particulière aux événements qui s'y sont déroulés.

Vous avez été nombreux à venir participer à tous ces moments de partage, de festivités et nous tenions à vous en remercier.

Ce n'est que le début ! Castelnaud de Guers est un village qui ne demande qu'à vivre et être festif ! A très bientôt pour de prochains moments conviviaux...





Les deux soirées (19 juillet et 22 août) où Castelnaud-de-Guers a accueilli les vigneronnes de l'AOP Picpoul de Pinet sont sans doute les plus réussies parmi les nombreux événements auxquels nous participons durant l'été.

Nous avons trouvé, grâce à l'idée proposée au printemps par Didier Michel, le maire de la commune, la formule idéale pour valoriser l'appellation : un cadre exceptionnel, de l'église au château, si je puis dire, que peu de villages peuvent offrir dans la région. Il a été parfaitement aménagé par l'agglomération pour le rendre convivial, agréable et bien entendu unique avec ce balcon panoramique sur la vallée de l'Hérault. Une dizaine de stands de producteurs, des mets en accord avec les vins, une animation musicale adaptée, un public d'habitants des villages et des touristes curieux et connaisseurs : tous les ingrédients étaient là.

Nous avons de plus livré une organisation très professionnelle entre la commune et notre syndicat, c'est à souligner. Après, il faut rendre tout cela optimal pour que le public se sente bien et que les vigneronnes et les vignerons se plaisent à l'accueillir : nous avons trouvé, je crois, un bon équilibre entre tout cela et c'est pourquoi les soirées nous ont pleinement satisfaits.

Elles ont permis de tirer vers le haut l'image de l'AOP Picpoul de Pinet auprès d'un public de consommateurs qui sont les siens : des gens qui aiment les bons produits, qui veulent connaître leur origine, par qui ils sont produits et comment mettre des visages sur les vigneronnes et les vignerons, c'est cela la clé d'un événement réussi. L'AOP Picpoul de Pinet et ses producteurs ont su donner cette image et offrir une gamme de produits de notre vin blanc traduisant la diversité de l'appellation.

Je le répète, nous en sommes ravis, au point de vouloir reconduire à Castelnaud-de-Guers ces soirées à l'été 2022, et voir comment les autres 5 communes de l'appellation pourraient s'en inspirer pour les décliner dans toute la zone de l'AOP.

Laurent Thieule



Laurent Thieule, Président AOC Picpoul de Pinet

Didier MICHEL, Maire de Castelnaud de Guers

Vincent GAUDY, Maire de Florensac, Conseiller Départemental

René MORENO, Conseiller Régional

Yann LLOPIS, Maire de Montagnac

Nicolas ISERN, Maire de Pinet



Soirée Picpoul de Pinet Spectacle son et lumière au château

Éléments de toiture



Les couvertures présentent des éléments annexes visibles depuis l'espace public qui doivent être optimisés pour la qualité de la toiture (évacuations eaux pluviales (EP), châssis, cheminées...). On parle parfois de «cinquième façade» pour les toits ; il est donc indispensable de limiter la prolifération de ces éléments qui ont tendance à les dénaturer.

FICHE CONSEIL

UDAP 34

● Débords de toiture

Gouttières et descentes d'eaux pluviales

A faire :



La réalisation des travaux doit permettre l'amélioration du parcours des canalisations d'évacuation des eaux pluviales et la rationalisation de leur nombre et de leur section. Elles seront apparentes en façade sans altérations des modénatures, judicieusement placées en limite de façade ou dans les angles.



Les gouttières pendantes et les descentes d'eaux pluviales seront en zinc mat ou vieilli, non peint. Des dauphins en fonte peints avec une teinte sombre (noir, gris foncé ou bleu-gris) seront placés en pied de descente.

Le PVC et l'aluminium laqué ne devront pas être mis en oeuvre sur le bâti ancien. Ces matériaux sont incompatibles avec l'aspect patrimonial de certaines façades. Par ailleurs, ils supportent mal les basses températures et les intempéries.

A écarter :



Cas des gouttières en terre cuite vernissée :

Ce type d'éléments en terre cuite vernissée est à conserver comme élément caractéristique ou à remplacer à l'identique (teinte verte exclusivement).



Corniches génoises

La corniche génoise est une fermeture d'avant-toit formée de plusieurs rangs de tuiles canal posées en encorbellement sur le haut du mur. Cela permet d'écarter le bord du toit de la façade et d'éviter que l'eau de pluie ne dégouline sur elle et la tâche.

Lors de rénovation, elle doit être conservée avec ses particularités.

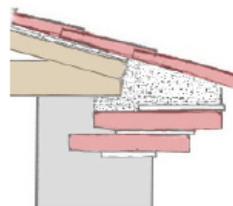


Schéma d'une corniche génoise à deux rangs

Particularités à préserver :



< Corniche à dents d'engrenage
Les tuiles utilisées sur une génoise classique sont remplacées par des pare-feuilles, des briquettes ou des pierres taillées. Cela donne une esthétique particulière à la corniche, qui enrichit le patrimoine local.



< Tuiles en saillie, dites baveuses
Elles rejettent l'eau de pluie loin du mur, en bout de chaque rangée de tuiles de courant. Elles projettent des ombres qui embellissent la façade. Il ne peut pas être placé de gouttière pendante au droit de ces tuiles en saillie.



< Lauzes de schiste à l'égoût
Elle devront être sauvegardées lorsqu'elles existent en toiture. Les traces en égoût (ou en rives) seront conservées, même si le reste de la toiture a déjà été remplacé par des tuiles en terre cuite. Leur grande qualité d'aspect contribue à la qualité de l'espace protégé.

● Ouvertures en toiture

Châssis de toiture

Sur le bâti ancien, les châssis de toit ne sont admis que dans certains cas et ne doivent pas être visibles depuis le domaine public. Ils seront limités en nombre (2U max par versant) et en surface (< à 1m²), posés avec leur côté long dans le sens de la pente.

A faire :



Ils doivent être de type patrimoine, métalliques (fonte ou acier galvanisé) et de couleur sombre. Ils pourront être munis d'un meneau central afin de s'apparenter aux tabatières anciennes.

Ils devront être axés avec les baies, fenêtres ou portes des étages inférieurs et ne doivent en aucun cas être en saillie de la toiture (sans costières ni volets roulants).

A écarter :



● Cheminée et souches

Si lors de la rénovation d'une toiture une souche de cheminée doit être remplacée, il faudra la restituer à l'identique si elle présente un intérêt patrimonial. Une cheminée peut être ajoutée à un projet déjà existant. Dans ce cas, le nouveau conduit devra être masqué par une souche créée de toute pièce, dont la teinte sera homogène avec les tuiles utilisées en toiture ou les façades selon les cas.

A faire :



A écarter :



● Terrasses tropéziennes

Les terrasses créées dans la toiture ne sont généralement pas envisageables. Elles ne correspondent pas à l'architecture locale et altèrent gravement la volumétrie de l'immeuble.

A écarter :



● Bon à savoir

Cadre légal

Conformément au Code de l'Urbanisme, tous les travaux à entreprendre doivent faire l'objet d'une Déclaration Préalable de travaux (DP) à déposer en mairie avant leur démarrage. Cette DP doit notamment comporter :

- un plan de situation, en repérant la construction concernée (maison individuelle, immeuble,...).
- des plans et/ou coupes avec des cotations du projet en toiture si une modification y est apportée et le positionnement des éléments concernés par les travaux.
 - pour une souche de cheminée fournir une description précise des travaux (ou la copie du devis d'entreprise).
 - pour la mise en place d'un châssis ou d'une verrière, fournir une description de l'ouvrage et des détails de menuiserie.
- des photographies de bonne qualité en couleur permettant de situer le projet dans son environnement proche et dans le paysage lointain et montrant les éléments concernés par les travaux.
- une notice descriptive (ou devis) faisant apparaître la nature des matériaux utilisés, leurs couleurs et les modalités d'exécution des travaux. Ce document doit permettre de vérifier si le projet est bien conforme à l'objectif de préservation du bâtiment.

Pour vous aider et vous conseiller sur vos projets, l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Hérault est à votre disposition (accueil du public sur rendez-vous).



UDAP 34

DRAC Occitanie
5 rue de la Salle l'Evêque
34967 Montpellier

Tel : 04 67 02 32 36 - 04 67 02 35 14

Plus d'informations sur : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie>

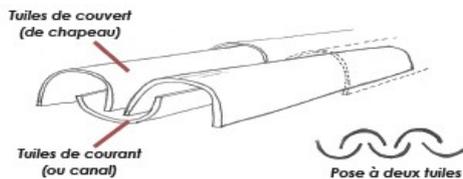
© UDAP 34 - par N. SIRVIN sous la direction de S. LOUBENS, ABF

Rénovation de couverture tuile en terre cuite

● Matériau de couverture : les différents types de tuiles

Les Tuiles Canal

Les tuiles canal sont des tuiles creuses en terre cuite très utilisées dans le Sud de la France, et que l'on retrouve sur le bâti ancien. Elles sont « à glissement », c'est à dire superposées les unes sur les autres, selon une pose à deux tuiles. Celles du dessous, qui assurent l'écoulement des eaux, sont des tuiles de courant, et celles qui les recouvrent sont des tuiles de couvert.



Ces couvertures en tuile canal participent à la valeur patrimoniale de l'édifice et elles doivent être refaites à l'identique, notamment s'il existe une corniche génoise.

Lors de travaux sur la couverture, il est fortement conseillé de réemployer les tuiles anciennes en bon état en couvert (matériau ancien généralement de grande qualité à valeur esthétique). Si les tuiles couvrantes de récupération sont en nombre insuffisant, des tuiles neuves d'aspect vieilli de mêmes caractéristiques seront mises en place en les noyant au milieu des tuiles anciennes. On appelle ça le panachage. Les tuiles de courant seront quant à elles systématiquement neuves et d'aspect vieilli.

Dans tous les cas, il appartient à l'entrepreneur de recourir à tout procédé agréé par les normes en vigueur pour garantir l'étanchéité et de respecter les règles de l'art.

Cohérence

Lors d'une réfection ou d'une révision de la couverture, il convient de préserver et restaurer les couvertures en tuiles canal qui caractérisent les centres anciens du département de l'Hérault. Pour cela, il faut être attentif au type de tuiles présentes sur les toitures. S'il s'agit d'une construction ancienne située dans le cœur historique, la couverture devra être refaite en tuile canal.

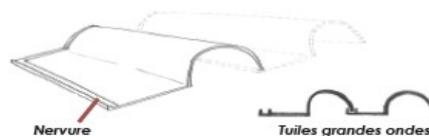
La couleur des tuiles neuves sera soigneusement choisie pour être en parfaite harmonie avec les toitures anciennes environnantes. Les teintes ardoisées, grisâtres ou trop rouges sont à écarter.



Les Tuiles Romanes

Ces tuiles mécaniques « à emboîtement » ne doivent pas être confondues avec les tuiles canal. Elles ne conviennent pas aux bâtiments anciens en raison de leurs caractéristiques : géométrie rigide inadaptée aux vieilles charpentes irrégulières, couleur trop uniforme, aspect incompatible avec les corniches génoises...

Néanmoins, en dehors des centres anciens, les tuiles mécaniques grandes ondes peuvent être envisagées en matériau de substitution, au cas par cas, en fonction de leur environnement immédiat.



Les couvertures en terre cuite constituent l'une des caractéristiques traditionnelles de l'architecture locale. Elles sont un élément essentiel pour la qualité du paysage urbain, en formant un ensemble cohérent qui doit être préservé dans les espaces protégés.

FICHE CONSEIL

UDAP 34

● Ouvrages de raccordement

Faîtage

Le faitage est la ligne de partage des eaux entre les deux pentes du toit. Il doit assurer l'étanchéité de la couverture du bâtiment, ainsi que sa solidité.

Il sera exécuté en tuiles canal maçonnées avec scellement au mortier de chaux. Les tuiles se chevauchent du côté opposé au vent dominant de pluie. D'une manière générale, tous les ouvrages de raccordement (arêtiers...) seront traités de cette façon.

A faire :



Les faitages avec des closoirs ventilés ne sont pas appropriés aux toits anciens. Ce montage à sec ne permet pas de maintenir les dispositions d'origine correspondant à l'époque de construction de l'immeuble.

A écarter :



Rives

A faire :



Les rives constituent l'extrémité du toit côté pignon. Elles seront réalisées par une double rangée de tuiles de couvert chaînées et scellées au mortier de chaux. Elles seront sans débord et sans tuiles à rabat.

Solins

A faire :



Les solins seront exécutés en plomb pour une bonne adaptation aux tuiles canal avec une bande porte solin recouverte par l'arrêt de l'enduit. Le zinc peut éventuellement être admis, bien que plus rigide.

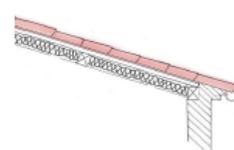
● Isolation et sous-toiture

Ajout d'une isolation

Lors d'une rénovation, la pose d'un isolant sous la toiture est parfois envisagée. Sur le bâti ancien, celle-ci doit se faire par l'intérieur et ne doit pas impliquer une surélévation de la toiture.

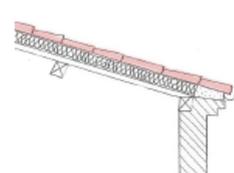
A faire :

Pose traditionnelle d'un matériau isolant entre les pannes de la toiture.



A proscrire :

Pose de panneau sandwich isolant sur les pannes qui rehausse la couverture.



Sous-toiture

Des supports de toiture souples (type «flexoutiles») peuvent être utilisés dans certains cas en veillant à ce que cette sous-toiture ne soit visible ni en rive ni à l'égout. Elle sera recouverte de tuile canal selon une pose à deux tuiles (en aucun cas la seule tuile de couvert ne peut assurer l'étanchéité).

A faire :



Les plaques sous-toiture rigides en fibrociment (PST) sont à proscrire. Elles sont inesthétiques, inadaptées aux formes souples et irrégulières des toitures anciennes (risque de casse ou fêlures selon les mouvements de la charpente).

Il est conseillé d'ajouter un film micro-perforé étanche à l'eau mais perméable à l'air pour protéger la charpente et permettre sa ventilation.

A écarter :



● Bon à savoir

Cadre légal

Conformément au Code de l'Urbanisme, tous les travaux à entreprendre doivent faire l'objet d'une Déclaration Préalable de travaux (DP) à déposer en mairie avant le démarrage du chantier. Cette DP doit notamment comporter :

- un plan de situation, en repérant la construction concernée (maison individuelle, immeuble, ...).
- des plans et/ou coupes avec des cotations du projet en toiture si une modification y est apportée (exemple : pose d'une fenêtre de toit, conduit de cheminée...).
- des photographies de bonne qualité en couleur permettant de situer le projet dans son environnement proche et dans le paysage lointain.
- une notice descriptive (ou devis d'entreprise détaillé) faisant apparaître la nature des matériaux utilisés, leurs couleurs et les modalités d'exécution des travaux. Ce document doit permettre de vérifier si le projet de rénovation de la couverture est bien conforme à l'objectif de préservation du bâtiment.

Pour vous aider et vous conseiller sur vos projets, l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Hérault est à votre disposition (accueil du public sur rendez-vous).



UDAP 34

DRAC Occitanie

5 rue de la Salle l'Evêque
34967 Montpellier

Tel : 04 67 02 32 36 - 04 67 02 35 14

À l'école des petits Sautarochs

La rentrée 2021 s'est effectuée très sereinement. L'équipe pédagogique est restée inchangée. Avec la Classe de Mme Carray TPS/PS/MS, 20 élèves, la Classe de Mme Nadal GS/CP, 23 élèves, la Classe de Mmes Guimet et Arribas, 19 élèves et enfin, la classe de Mr Couderc, 26 élèves. L'effectif global est stable avec 88 élèves de la TPS au CM2, pour 87 élèves à la rentrée scolaire précédente.

11 enfants de PS sont arrivés cette année et les pleurs ont résonné un peu après le départ des parents mais ils ont été vite remplacés par des éclats de rire à la récréation.

De nombreux projets sont déjà au cœur des conversations des enseignants mais la situation sanitaire réclame une grande prudence en ces temps encore compliqués.

L'école Les Sautarochs comme toutes les écoles de France est soumise au niveau 2 du Protocole Sanitaire de l'Education Nationale.



RAPPEL à l'attention des parents d'élèves GESTION COVID 19 ECOLE LES SAUTAROCHS

Ne pas mettre les enfants à l'école si apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. **En cas de doute, consultez votre médecin.**

Les symptômes évocateurs sont : la fièvre ou sensation de fièvre, la toux, des maux de tête, des courbatures, une fatigue inhabituelle, les maux de gorge, la perte brutale de l'odorat, la disparition totale du goût, une diarrhée, une conjonctivite, une éruption cutanée ou dans les formes les plus graves des difficultés respiratoires.

Chaque jour, avant le départ pour l'école:

- Prendre la température.
- En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école et consulter un médecin.

Vérifier le cartable et limiter au strict nécessaire le transfert d'objets ou de matériel.

Vêtir les enfants avec des tenues simples permettant la pratique sportive pour limiter les contacts, essayer de rendre les enfants autonomes, que chacun puisse ranger peluches, doudous, etc ...

Le masque de Catégorie 1 est obligatoire pour les enfants à partir du CP, il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

Respecter et faire respecter les gestes barrière (explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, de gourdes ou gobelets individuels pour boire...)



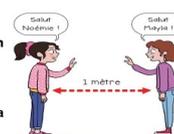
Connaître les numéros utiles.

Respecter strictement les horaires de l'école.

Les parents sont informés de l'interdiction de pénétrer dans les bâtiments de l'école.

Privilégier la communication à distance via Classroom. L'accueil des familles, si besoin se fera en extérieur ou espace ouvert, en faisant respecter la distance de protection.

Contactez immédiatement la Directrice, en cas d'absence ou de suspicion de cas : Via Classroom, email ce.0341074h@ac-montpellier.fr ou téléphone 0467989832.



Il est demandé aux familles, pour le bien être de l'ensemble de la communauté éducative (élèves, personnels et parents) de faire preuve de la plus grande vigilance et de ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de symptômes, de consulter leur médecin généraliste en cas de doutes. Ce n'est qu'au prix des efforts de tous, que l'école Les Sautarochs pourra ainsi continuer à éviter les fermetures de classe et le retour de « l'école à la maison ».

MERCI

Nous vous souhaitons à tous, élèves, parents d'élèves, partenaires et amis de l'école, une année scolaire 2021/2022 riche et studieuse ! Pour l'équipe pédagogique, la directrice de l'école des Sautarochs, Julie Nadal

L'actu du service jeunesse

L'été est déjà fini, voilà une nouvelle année qui commence. Après des semaines encore particulières dues à l'épidémie, le centre de loisirs a fait en sorte de mener à bien les projets pédagogiques prévus. Certaines activités telles que des sorties n'ont pas pu être réalisées. L'obligation de ne pas mélanger les groupes d'enfants a nécessité une organisation stricte.

Malgré ces contraintes, l'équipe a su s'adapter et proposer des activités riches et variées.

L'allègement du protocole sanitaire a permis d'organiser cet été un séjour à Saint-Enimie avec un groupe de 31 petits castelnaulais âgés de 6 à 14 ans. Pendant six jours, du 2 au 7 août, ils ont pu découvrir cette petite ville située dans les gorges du Tarn, dans le département de la Lozère. Ils ont participé à des activités sportives comme le canoë, le VTT et la Via Ferrata (itinéraire aménagé et sécurisé dans une paroi rocheuse). Certains ont également découvert la vie en collectivité mais aussi les joies de partir en séjour avec les copains.

C'est pourquoi, le service enfance jeunesse réfléchit déjà à la prochaine destination pour l'été prochain. Il souhaite ainsi poursuivre la dynamique du service.

En attendant cette prochaine destination, l'équipe d'animation, toujours aussi motivée, élabore les projets pour les mois à venir.

Le jardin pédagogique, en collaboration avec l'école, sera l'une des principales thématiques de cette année. Nous avons la volonté de sensibiliser les enfants à leur environnement. Cela passera par la construction d'un poulailler, la mise en place d'un composteur, la construction de maisons à insectes et oiseaux et un jardin potager. Ce projet sera mené en collaboration avec le SICTOM et d'autres partenaires.

D'autres activités viendront en complément notamment des stages de cuisine, pêche, gaming, photos et graff tout au long de l'année ...

De quoi occuper les petits et les grands !





Les journées européennes du patrimoine sont l'occasion de vous faire découvrir la richesse des sites et objets patrimoniaux de notre village, souvent méconnus. Pour l'événement, des associations proposent un programme varié aux visiteurs tout au long du week-end.

L'ASPAHC organise une exposition inédite de fossiles à la maison du Peuple le samedi et dimanche après-midi.

Depuis sa création en 1991, l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Archéologique et Historique de Castelnaud de Guers a étendu son champ d'activités par des recherches menées dans la basse vallée de l'Hérault en géologie, minéralogie et paléontologie, en collaboration avec des chercheurs de diverses universités françaises. Le président de l'ASPAHC Noël Houlès commentera, à l'occasion de son exposition le samedi à 17h, deux projections documentaires du CNRS présentant « *La vie avant les dinosaures* » et « *Des dinos sous la vigne* » réalisées par son association dans la région.

Les visites théâtralisées font leur grand retour dans la cour du château

Avec la compagnie des Rosses-Moustiques, le conteur Robert Jaegger et ses compagnons vous invitent à faire un voyage dans le temps à travers des saynètes, faisant revivre le temps du seigneur de Guers samedi 18 à 18h et dimanche 19 septembre à 17h dans la cour du château.

La tropa del garrigo vous fait plonger dans le Castelnaud au temps des fées, des marquis et des loups.



Le club Photos de Castelnaud de Guers expose à la maison du peuple le samedi et dimanche après-midi.

Cette exposition de photos intitulée « Le carnaval à Castelnaud de Guers : images d'hier et d'aujourd'hui » sera accompagnée d'un diaporama muet. L'association vous attend avec impatience pour vous présenter cette expo unique.



Le loup, animal totémique

Les journées du patrimoine sont bien entendu l'occasion de retrouver l'animal totémique du village le dimanche 19 septembre à 11h place de la mairie.

Dans l'Hérault, les animaux totémiques font partie intégrante du patrimoine et des fêtes traditionnelles. Symboles de leurs villes respectives, ces animaux fantastiques jouent un rôle important dans les traditions.

A Castelnaud de Guers, la légende nous conte qu'un loup pris au piège fut hypnotisé par un drap baigné de lune que lui lança une fée permettant ainsi au père Garrigou de l'approcher et de le libérer.

Le loup de Castelnaud de Guers, partira place de la mairie à 11h et déambulera dans les rues du village guidé par la fée. Venez nombreux l'accompagner au rythme de la musique et des musiciens !



Une visite guidée de la Chapelle des pénitents et de l'exposition dans la salle du conseil de la mairie est prévue le dimanche 19 septembre à 16h

Cette visite, commentée par Noël Houllès président de l'ASPAHC, vous ouvre les portes de la chapelle des pénitents récemment restaurée, en partie. Elle se poursuivra par la présentation de l'exposition permanente dans la salle du conseil de la mairie.

La chapelle des pénitents blancs qui a fait l'objet de lourds travaux de rénovation ces derniers mois deviendra d'ici quelques temps une maison du patrimoine.

Cette visite permettra aussi d'ouvrir les portes aux visiteurs de la salle du conseil municipal et de s'émerveiller devant la réplique du sarcophage de Piquetalen, sarcophage romain du VI^{ème} siècle découvert sur la commune du village. A ses côtés, des collections de minéraux, fossiles et matériel archéologique découverts dans la basse vallée de l'Hérault seront aussi présentés. Rendez-vous à 16h à la chapelle des pénitents.



Visite du château

Dimanche 19 septembre, de 9h30 à 11h00, Denis NEPIVODA, guide du patrimoine à l'agglomération, vous fera visiter le château

L'église de Castelnaud sera ouverte de 9h à 19h00.

Aménagement de la cour du château

Cet été, afin de pouvoir profiter du cadre exceptionnel du château, l'agglomération en a aménagé la cour, à côté de la chapelle restaurée.

Les travaux ont été entièrement financés par l'agglomération.

Les manifestations qui s'y sont déroulées, marchés de producteur et soirées Picpoul de Pinet, auront permis aux Castelnaudais de passer une soirée conviviale dans un cadre adapté aux manifestations organisées.

Une expérience à renouveler !



Anniversaire de l'ASPAHC : 30 ans

L'ASPAHC a commémoré le 30ème anniversaire de sa création les 3 et 4 juillet 2021, sous la présidence de Michel Christol Professeur émérite spécialiste de l'Antiquité romaine.

Deux journées de conférences ouvertes au public ont été proposées sur l'archéologie et l'histoire avec des invités appartenant à différents organismes, CNRS, Inrap, DRAC Occitanie. Ils ont fait le point sur leurs derniers travaux dans les domaines de la géologie, de l'archéologie de l'histoire et de la paléontologie. Une exposition et la sortie d'un ouvrage ont relaté les 30 années d'activités de l'ASPAHC sur le patrimoine local et régional.

Lors de la clôture de cet événement, le maire, Didier Michel, en présence de ses adjoints et de la conseillère chargée du patrimoine Elodie Garçon, a remis la médaille de la ville au président de l'association Noël Houllès pour ses années de bénévolat au service de la défense de notre patrimoine.

Castelnaud de Guers

**30ÈME
ANNIVERSAIRE
DE L'ASPAHC
1991-2021**



Propreté du village

Vous aimez votre village...faites en sorte qu'il reste propre et accueillant.
Comment ?



Ramassage entre Castelnaud et Aumes

En respectant son environnement ; veillez à rentrer vos poubelles après le passage des bennes,

En respectant le tri des ordures ménagères,

En ne laissant pas des sacs en plastique ou des cartons à terre dans les zones pour containers ou près des corbeilles à papiers. Ayons du respect pour le personnel qui collecte les ordures ménagères et qui doit ramasser ces sacs y compris lorsqu'ils ont été éventrés par des chiens ou des chats,

En enlevant les mauvaises herbes devant votre habitat, en coupant les branches qui débordent de vos propriétés et qui gênent le passage des piétons,

En évitant les nuisances sonores intempestives, particulièrement celles de vos animaux de compagnie à toute heure du jour et de la nuit,

En évitant de nourrir les pigeons et les chats errants de votre quartier, ce qui éviterait leurs déjections et les nuisances,

En évitant les abus fréquents de stationnements sur les trottoirs, pensez aux enfants et aux personnes âgées qui doivent marcher sur la chaussée.

Ces sept chapitres, sont des mesures simples à appliquer et de bon sens ... elles apporteront la satisfaction à tous, pour un village plus serein.

Nota : Sans suite à cet appel, nous serons contraints de verbaliser les contrevenants...

PETITS RAPPELS

TAGS

**Jusqu'à 3750€
d'amende**

DÉTRITUS DÉPOSÉS PAR TERRE

68€ d'amende

DÉPOTS SAUVAGES

**Jusqu'à 1500€
d'amende**

DÉJECTIONS CANINES

68€ d'amende

Vos impôts financent les services de l'agglo ou de la commune lorsqu'ils nettoient. Ce n'est pas gratuit.

Jardins partagés

Déjà 30 inscrits! Nous sommes ravis de l'intérêt des Castelnaulais pour ce projet fort attendu !

Durant ces derniers mois, l'Association des Jardins des Caminières a vu le jour. Elle gèrera et animera les jardins partagés une fois les travaux terminés et les parcelles prêtes à recevoir les premiers jardiniers. M. Jacques Soulé en a pris la présidence avec comme secrétaire M. Robert Jaeger et trésorière Mme Clara Rondeau.

Côté Mairie, nous lançons la phase des travaux avec dans un premier temps la réalisation du forage puis le labour du terrain. S'en suivront la délimitation des parcelles, leur accès à l'eau, l'aménagement de l'entrée du terrain etc... la liste n'est pas terminée. L'objectif est d'être prêt pour les premières plantations en 2022.

Il reste encore des parcelles disponibles donc, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous manifester en mairie pour vous inscrire.



Journée Nettoyons la nature

Suite au succès de l'an passé concernant cette action citoyenne qui a permis de réunir une soixantaine de volontaires et le ramassage de plus de 500kg de déchets sur la commune, nous vous proposons de renouveler cette matinée toujours en partenariat avec l'Association PROJECT RESCUE OCEAN.

Au bord de l'Hérault, dans la garrigue, aux abords du village, nous devons poursuivre nos actions de nettoyage afin de préserver le cadre de vie de notre commune.

Le RDV est fixé au **Samedi 2 Octobre à 9H** devant la mairie, le matériel de ramassage (pinces, sacs, gants etc...) sera fourni à tous les bénévoles. Un café de bienvenue et un apéritif de remerciement vous seront offerts.

Pensez à bien vous chausser et à prendre un gilet jaune ou un T-shirt de couleur vive pour être visible!

Nous vous attendons nombreux, petits et grands et toujours dans la bonne humeur!



Rappel en image



L'Ermitage St Antoine a été dégradé par des tags ! Malgré les difficultés d'accès, le SIVOM s'est déplacé pour les retirer. Rappelons que cela peut coûter aux personnes mal intentionnées jusqu'à 3750€ d'amende.



Club du 3^{ème} âge

Depuis 18 mois, nos activités ont cessé. Nous espérons les reprendre bientôt.

Notre programme prévisionnel est le suivant, dès le début octobre :

- Petit LOTO tous les vendredis après-midi à 14 heures,
- Grand LOTO, le dimanche 14 novembre,
- Sortie d'une journée à la frontière Espagnole avant Noël,
- L'Assemblée Générale se tiendra le 17 janvier 2022,
- La Galette des Rois, le dimanche 30 janvier 2022,
- Le Repas annuel, le 20 février 2022.

Reporté pour la 4^{ème} fois, le voyage dans l'Aveyron reste d'actualité. Il est prévu les 19, 20 et 21 octobre 2021.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée et vous disons à bientôt.



Les chats libres de Castelnau de Guers

Bonjour, nous poursuivons notre action avec le peu de moyens dont nous disposons et parvenons à la mener à bien grâce aux bonnes volontés des uns et des autres.

Nous rappelons que :

- nous sommes toujours à la recherche de familles d'accueil pour s'occuper des chatons en attente d'adoption,
- les chats de rue stérilisés sont destinés à être replacés sur leur lieu de vie, nous ne sommes pas un refuge et nous ne pouvons pas recueillir tous les chats errants. Il peut y avoir des exceptions pour certains selon la situation,
- les incivilités, vous le comprendrez n'aident en rien et rendent la tâche plus difficile...

Pour finir, un grand merci aux bonnes volontés qui participent au bien-être des chats de Castelnau de Guers.

Sachez que vos adhésions sont très précieuses.

Arts au château de Guers

Après presque deux ans d'interruption et si tout se passe bien, les cours de peinture reprendront tous les mardis de 17h à 20h à partir du 5 octobre avec notre professeure Maryse Desmarets, artiste peintre.

Les cours de couture les lundis de 14h à 17h avec Delphine.

Si des enfants sont intéressés, nous pourrions envisager de faire un cours le mercredi de 14h à 17h.

Inscriptions des nouveaux adhérents : Delphine 07.89.57.55.61.



L'ASPAHC - Association Sauvegarde Patrimoine Archéologique et historique de Castelnaud



œuf de dinosaure Crétacé Mèze

Les 38^e Journées européennes du patrimoine auront lieu les 18 et 19 septembre. A cette occasion l'ASPAHC présentera à la Maison du peuple une exposition de quelques pièces de fossiles exceptionnels qui figurent dans les collections de l'association. Ainsi des œufs et des empreintes de pas de dinosaures seront présentés pour la première fois au public tout comme des cranes de bison, de cheval et des bois de cerfs vieux de plusieurs millions d'années et provenant de notre région. On pourra aussi à cette occasion redécouvrir l'exposition sur les 30 ans de l'ASPAHC.

Samedi 18, ouverture de l'exposition de 14h à 18h.

17h projection de documentaires : La vie avant les dinosaures (30 mn) et Des dinos sous les vignes (17 mn).

18h vin d'honneur offert par la municipalité.

Dimanche 20 ouverture de l'exposition de 14h à 18h.

16h visite de la chapelle des pénitents suivie de la visite de l'exposition archéologique en mairie et de la chapelle du château.

18h vin d'honneur offert par la municipalité.

Contact : aspahc34@orange.fr

Le CPCG - Club Photo Castelnaud de Guers

De quoi sera fait l'avenir ? Qu'importe, le CPCG est prêt pour la rentrée de septembre 2021 quelles qu'en soient les modalités. Ces deux dernières années, nous avons en effet appris à nous adapter aux contraintes sanitaires et nous avons continué nos activités, parfois de manière virtuelle.

Cette année encore, nous alternerons réunions de groupe avec discussions sur nos photos, sur des points techniques ou artistiques, ateliers de travail sur des logiciels, sorties photographiques, organisation et visites d'expositions etc.

Nos réunions hebdomadaires commenceront le **vendredi 10 septembre à 20h dans la salle attenante à la mairie** si les règles sanitaires le permettent.

Nous participerons ensuite aux **Journées du Patrimoine le samedi 18 et 19 septembre 2021** en présentant l'après-midi une exposition sur le thème « *Carnaval à Castelnaud, hier et aujourd'hui* », avec des photographies et un diaporama.

Pour tout renseignement et toutes précisions, vous pouvez contacter le président :

Gérard Guiraud

3, rue des Jasses

par téléphone au 04 67 98 88 19 ou 06 82 85 88 85

ou par courriel clubphoto.cg@gmail.com

Pour mieux nous connaître

notre site : <https://castelnaudeguers.wixsite.com/club-photo>

notre page Facebook

<https://www.facebook.com/clubphoto.Cast/elnaudeGuers/>



Des ateliers

Des sorties

Des expos

La convivialité

C'est tout cela le CPCG

tel: 04 67 98 88 19 - 06 62 85 88 85
mail: clubphoto.cg@gmail.com
<https://castelnaudeguers.wixsite.com/club-photo>



Coupe de fruits



Casino du Cap d'Agde



Ombre et lumière

ASSOCIATION DES ANCIENS

COMBATTANTS DE CASTELNAU-DE-GUERS

Comité FNACA et Union Héraultaise

Chers Adhérents, chers sympathisants et amis,
Depuis notre dernière Assemblée Générale du 29 octobre 2019, à cause de la pandémie due au Covid19, nous n'avons pu nous rencontrer.

Toutes nos manifestations : 11 novembre (Armistice 1918), 5 décembre (victimes de la guerre d'Algérie), 19 mars (1962 cessez le feu en Algérie), 8 mai (victoire de 1945 sur le nazisme), 8 juin (hommage aux Morts en Indochine), 27 mai (journée nationale de la Résistance) se sont déroulées SANS public.

Nos congrès, nos réunions cantonales, nos Assemblées Générales ont été annulés.

J'espère que nous pourrons, à la rentrée, nous retrouver lors de notre prochaine Assemblée Générale prévue en octobre.

En attendant, prenez soin de vous. Protégez-vous ! A bientôt !

Amitiés

Le président : Francis Arnaud



Généralions Castelnaud

C'est sur un fond de fin d'été mais surtout de joie et de bonheur de pouvoir nous retrouver, que la rentrée scolaire pour nos petits et grands pointe le bout de son nez.

Et c'est bel et bien dans un esprit festif, de retrouvailles et de convivialité que nous vous attendons. En effet, la rentrée n'a pas de limite et c'est sans compter la motivation des membres et bénévoles de l'association GÉNÉRATIONS CASTELNAU.

Un beau programme est déjà disponible pour les prochaines semaines et de belles surprises à venir.

Nous vous laissons déjà découvrir en avant-première ce qui vous attend et vous attendons nombreux.

La Fête des Vendanges 2021 qui se déroulera le samedi 25 septembre, sera un excellent cru.

Venez découvrir la présentation du nouveau spectacle Revue Cabaret de la Compagnie des 1001 Ladies, accompagnée, pour vous, de 2 gymnastes qui sauront vous amener dans une féerie de tableaux composés d'acrobatie, de voltige, d'élégance et d'humour.

Les places seront très limitées, soyez les premiers à les réserver.

Pour sa 4ème saison, la chorale de GÉNÉRATIONS GOSPEL va reprendre son rythme dès le lundi 20 septembre à 19h30 à la salle polyvalente pour son 1er cours d'essai, dépêchez-vous, des places sont encore disponibles.

Halloween, match de Foot et Rugby, boum pour enfants, séjour à Disneyland, Castel' Ciné, lotto, réveillon de la St Sylvestre... tant d'événements et de moments où nous allons nous retrouver, comme avant.

Bien sûr, toutes ces activités et manifestations seront mises en place dans le respect des règles sanitaires et avec présentation du Pass Sanitaire ou d'un test PCR négatif, et du port du masque.

A très vite.

L'association GÉNÉRATIONS CASTELNAU

Saison 2021-2022
Généralions Gospel
Venez chanter avec nous !!!
Chorale GOSPEL dirigée par Rachel Ratsizafy & accompagnée au piano par Cécile Chauveau
Cours 2 lundis par mois de 19h30 à 21h30 à partir du 20 septembre 2021

Cotisation annuelle : 175€ (2 cours d'essai gratuits)
Renseignements et pré-inscriptions Arnaud 06.98.85.35.55 et Maëva 06.21.00.19.96 ou sur la page LI de l'association

Fête des Vendanges
SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2021 à 19H00
MAISON DU PEUPLE à CASTELNAU DE GUERS

MENU ADULTE : 29 €	MENU ENFANT : 12 €
APERITIF OFFERT	APERITIF OFFERT
AUGOT SAUCISSE + VIN	AUGOT SAUCISSE + SMOFF A LA SAU
FROMAGE - BRESIN + CAFE	MIR FRESSE

"PENSEZ A VOS COUVERTS"
PLACES LIMITEES / Sur Pré-Inscriptions Uniquement
Réservations auprès de : Sandrine 06.70.53.37.30
Réservations et Paiements à la salle d'accueil de la mairie, lors des permanences suivantes :
- Mercredi 15 Septembre 2021 et Lundi 20 Septembre 2021, de 18H00 à 19H30.
Les réservations non payées à la date limite du 20 Septembre se verront annulées.

AMSC - Association MultiSport & Culturelle

Pour cette année 2020/2021, il est difficile de ne pas évoquer la pandémie qui a quelque peu perturbé la vie associative.

Cependant, en lien avec les adhérents, les intervenants de l'AMSC se sont mobilisés et adaptés dans ce contexte "bougeant" et incertain.

Nous remercions tous les adhérents pour leur compréhension et leur soutien. Ainsi, la plupart des activités ont pu être réalisées.

La rentrée en septembre se fera dans le respect des "consignes sanitaires du moment". Et ce, malgré encore une certaine "illisibilité" sur l'évolution de la pandémie et donc des mesures à prendre.

Surtout, restons solidaires et pensons à l'avenir.

Amitiés.

Voici les activités proposées:

- Gym douce.
- Badminton.
- Multisports.
- Section CPN (Connaître et Protéger la Nature)
- Pilates.
- Tir à l'arc.
- Cardio training.

Le planning des activités vous a été remis. Les activités s'adressent aux enfants, aux ados et aux adultes.

Page FB: Association MultiSport&Culturelle Castelnaud de Guers. AMSC

Mail: amsc.castelnaudeguers@gmail.com

Tél: Driss: 06 81 55 53 18. Etienne: 06 37 53 67 05.



Un club Connaître et Protéger la Nature à Castelnaud de Guers ?

Ici c'est pas comme ailleurs ! sur les 22 Km² de la commune, la moitié est occupée par des espaces naturels ou semi-naturels. Un secret juste entre nous: chez nous on trouve du rare milleperthuis tomenteux qui pousse sous les yeux de la "magicienne dentelée" qui est une espèce de sauterelle menacée. Le club Connaître et Protéger la Nature (CPN) qui est affilié à la fédération des CPN a rassemblé une quinzaine de participants entre 6 et 11 ans pour sa première année d'existence.

Qu'est ce qu'on y fait ?

Cette année nous avons fait des découvertes avec des balades sensorielles, des jeux de piste et d'orientation. Nous avons développé nos savoir-faire avec des ateliers de bricolage (fabrication de sifflets, d'abris, teinture végétales). Nous avons fait du feu pour notre traditionnel chocolat chaud du goûter, nous avons appris à utiliser des couteaux... Nous avons récolté, observé, cherché à comprendre au travers des saisons (mon arbre, collecte de fleurs, insectes de la garrigue, les lianes, les plantes de la garrigue toujours verte, etc). Nous avons accueilli la Nature (fabrication et pose de nichoirs, de mangeoires, d'hotel à insectes).

Le club en video →



Où ça se passe ?

Nos après-midi se déroulent en priorité à "La Roquette Coquette", un terrain privé mis à disposition, mais aussi sur les chemins pour nos balades ou au besoin dans la salle polyvalente communale

C'est quand ?

Formule "habituelle"

Mercredi après-midi de la période scolaire de 14h à 16h30

Propositions envisageables

à discuter ensemble pour s'adapter à vos besoins

Samedi après midi 14h à 16h30

ou encore, créneaux plus longs 14h-17h30

Qui sommes nous ?

L'Association Multi Sport et Culturelle (AMSC) est organisatrice de l'activité du CPN dans le cadre de sa section Environnement. Ariel BASSOULET en est l'animateur titulaire d'un Diplôme d'Etat et d'un Brevet d'Etat de la Jeunesse et des Sports .

Combien ça coute ?

Les coûts annuels de l'activité vont de 95€ pour 2h30 d'activité à 133€ pour 3h30 d'activité.

Le club a lieu durant les semaines scolaires

La cotisation annuelle est obligatoire.

Individuelle: 12€ familiale : 20€

Comment s'inscrire ?

Vous nous contactez, nous vous remettons les documents. **Votre enfant peut participer deux fois pour essayer sans s'engager**

Association Multisport & Culturelle

INFOS CPN Ariel au 07 85 38 41 07

INFOS AUTRES ACTIVITES Driss au 06 81 55 53 18

Email: amsc.castelnaudeguers@gmail.com

f Association MultiSport & Culturelle Castelnaud de Guers



Les activités 2021-2022



ACTIVITÉS	QUAND ?	HORAIRES	OÙ ?	POUR QUI ?	COMBIEN ?	AVEC QUI ?
Gym douce	Lundi	14h30-15h30	Salle Polyvalente	Adultes	95 €	Marie-Claude 06 76 26 00 10
Badminton	Lundi	18h00-19h30	Salle Polyvalente	Enfants & Ados	90 €	Driss 06 81 55 53 18
Pilates 1	Jeudi	18h30-19h30	Maison du Peuple	Adultes	130 €	Marie-Claude 06 76 26 00 10
Section C.P.N Connaître & Protéger la Nature	Samedi	14h30-17h00	Salle Polyvalente	Enfants à partir de 10 ans et adultes.	95 €	Ariel 07 85 38 41 07
Multisports	Mercredi	10h45-12h00	Salle Polyvalente	Enfants 6-10 ans	90 €	Driss 06 81 55 53 18
Section C.P.N Connaître & Protéger la Nature	Mercredi	14h30-17h00	Salle Polyvalente	Enfants 6-9 ans	95 €	Ariel 07 85 38 41 07
Cardio-training	Mercredi	19h30-20h30	Salle Polyvalente	A partir de 16 ans	90 €	Driss 06 81 55 53 18
Pilates 2	Jeudi	17h00-18h00	Salle Polyvalente	Adultes	130 €	Marie-Claude 06 76 26 00 10
Badminton	Jeudi	18h30-21h00	Salle Polyvalente	+ de 16 ans	90 €	Driss 06 81 55 53 18
Tir à l'arc	Samedi	9h30-12h00	Salle Polyvalente	Tous publics à partir de 7ans	95 €	Driss 06 81 55 53 18



Une réduction sera faite pour les personnes qui souhaitent associer le pilates plus la gym douce. L'adhésion à l'association est de 12 € par personne et de 20 € pour l'ensemble des membres de la même famille. Le tarif comprend la fourniture de matériel par l'association (arc & flèches, raquettes et tapis...)

COC - Club Omnisports Castelnaulais

Comme chaque année, la reprise des activités coïncide avec la fin de la saison de tambourin. Ce sont les enfants de l'école de tambourin qui ont terminé les premiers leur championnat respectif. L'assiduité aux entraînements a porté ses fruits. L'équipe des poussins finit 1^{ère} du championnat espoir d'Occitanie et les benjamins, malgré des résultats mitigés, ont réalisé de gros progrès.

Trois équipes séniors étaient engagées cette saison avec des objectifs différents. Le maintien des équipes 2 et 3 et de l'équipe de nationale 2 visait la montée en nationale 1. Si le maintien est assuré en départementale 1 et 2, la montée en nationale 1 s'est jouée au goal average particulier qui n'a pas été favorable à notre équipe. Il y a certes des regrets par rapport à certains matchs mais l'équipe reste ambitieuse pour la saison prochaine.

Place maintenant à la reprise des autres activités proposées par le COC.

Une nouvelle intervenante, Mme Florence Souquet, assurera les cours de gym (douce et tonic), de pilate et de danse. Florence a une très grande expérience puisqu'elle a dirigé pendant de nombreuses années une salle de gym et de danse à Pézenas.

Mme Chantal Sevin continuera à animer les cours de Qi Gong.

L'école de tambourin reprendra les entraînements le 17 septembre et préparera la saison en salle.

Les entraînements pour l'équipe féminine de tambourin seront encadrés par Carole Ferrier, éducatrice fédérale, le lundi soir de 18h à 19h à partir du 20 septembre.

Nous espérons vous voir nombreux intégrer nos différentes sections et restons à votre disposition si vous souhaitez plus de renseignements.



SECTION PILATE GYM QI-GONG

Début des cours semaine du **13/09/2021**

Pilate: lundi 16H30-17H30

Salle polyvalente

Qi-Gong : jeudi 10H-11H

Salle polyvalente

Gym douce (séniors) : jeudi 14H30-15H30

Salle polyvalente

Gym adultes (cardio renforcement musculaire) :

mercredi 19H00-20H00

Maison du peuple

ECOLE DE TAMBOURIN

Enfants de 5 à 14 ans (à partir du **17/09/2021**)

Vendredi : 17H30-18H30

Terrain de tambourin « Chris Allemand » route de Florensac

DANSE ENFANTS

Inscriptions le mercredi 15/09/2021 de 11h à 12H

Maison du peuple

ACTIVITES SAISONNIERES : Belote Pétanque

TARIFS 2021-2022

CARTE D'ADHERENT : adulte 16€ - de 13 ans 8€

La carte d'adhérent est obligatoire pour l'accès aux activités

PILATE 1H par semaine 65€

GYM DOUCE 1H par semaine 65€

GYM ADULTES 1H par semaine 65€

QI-GONG 1H par semaine 65€

ECOLE DE TAMBOURIN 1H par semaine 40€

DANSE ENFANTS 1H par semaine 90€

Nous vous proposons une heure de cours gratuite afin de découvrir nos activités

Pour tout renseignement :

06-63-40-52-14

CLUB OMNISPORTS CASTELNAULAIS

Route de Florensac
CASTELNAU DE GUERS



Contacts

Mail : cocastelnaulais@gmail.com

Téléphone : 06 63 40 52 14

Une activité touristique en plein développement

Le camping 3* Les Amandiers



Depuis mars 2018, Fabrice et Solène Clouet sont les heureux propriétaires du camping 3* « Les Amandiers » à Castelnaud. Durant trois ans, ils ont transformé les lieux en tant que concepteurs et réalisateurs des travaux. Toutes les améliorations apportées ont été faites en parfait équilibre avec la nature et dans le respect de l'environnement : gestion des déchets, de la consommation de l'eau et de l'électricité. Cela leur a valu l'obtention du label « Clef Verte » reconnaissant ainsi leur orientation vers le tourisme responsable.

En partenariat avec les commerçants du village, des services sont proposés sur place tels que la boulangerie et l'épicerie d'appoint où des vins du domaine des Lauriers et du Domaine de Castelnaud sont proposés à la vente. Des dégustations sur place font partie des projets à venir ainsi que l'obtention du label Vignobles et Découvertes.

Durant l'été, des festivités sont organisées et les vacanciers peuvent profiter d'un nouvel espace aquatique avec un spa, une piscine entièrement rénovée et chauffée avec le bar et le snack à proximité. Les enfants peuvent jouer en toute sécurité dans un espace récréatif conçu pour eux.

Les 60 emplacements avec ou sans hébergements s'adressent à tous les profils de famille : roulotte, mobil-home, chalet, tente safari ou tout simplement espace pour installer sa propre tente. Des emplacements supplémentaires sont prévus pour l'année prochaine.





SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous



CRÉATION D'UN JARDIN PÉDAGOGIQUE



ENVIRONNEMENT



Statut : À pourvoir

SIGNALER

Où ? Castelnaud-de-Guers (34 - Hérault - Languedoc-Roussillon)

Quoi ? La commune ayant attribué une parcelle de terrain au centre de loisirs et à l'école, ces derniers ont eu comme projet de travailler autour d'un jardin pédagogique avec les enfants. Et ainsi leurs transmettre des connaissances sur l'environnement qui les entoure.

En collaboration avec l'équipe pédagogique, le volontaire pourra transmettre ses connaissances dans le domaine du jardinage, du bricolage, du compostage, de la nature.

Avec les animateurs, le / la volontaire aidera l'équipe à développer des animations pédagogiques et ludiques afin de permettre aux enfants d'enrichir leurs connaissances autour d'un jardin pédagogique. Le ou la volontaire pourra proposer des idées d'activités si il ou elle le souhaite. Ces dernières seront proposés aux enfants sur les différents temps d'accueil.

La structure ayant déjà quelques idées, notamment un potager, des maisons à insectes et à oiseaux, nous souhaiterions que le volontaire participe à ce projet et y apporte des idées nouvelles.

Quand ? À partir du 2 août 2021 (6 mois, 24 h/semaine)

Quel domaine ? Environnement

Combien de postes disponibles ? 1

Quel organisme ? Commune de castelnaud-de-guers

Le lieu de la mission est accessible aux personnes à mobilité réduite ? Oui

La mission est accessible aux mineurs dès 16 ans ? Non

Depuis plusieurs semaines, une mission de service civique est proposée pour le centre de loisirs.

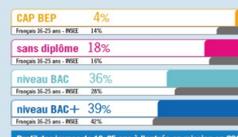
Aucune candidature n'a été retenue jusqu'à présent. Ces missions offrent la possibilité de développer et/ou d'acquérir de nouvelles compétences qui pourront être valorisées dans votre parcours de formation et professionnel.

Si vous êtes motivés, soucieux de vous investir durant six mois auprès des enfants, n'hésitez pas à contacter le centre pour plus d'informations :

Élodie BERNARD
enfancejeunessec-
dg34120@gmail.com

04 67 30 29 59

UNE EXPÉRIENCE UTILE POUR LES JEUNES



91%
satisfaits
de leur mission

94%
prêts à
recommander
cette expérience



71%
EN EMPLOI, STAGE
OU FORMATION
4 À 8 MOIS APRÈS
LE SERVICE CIVIQUE

Satisfaction des volontaires

L'après Service Civique

Expression des élus minoritaires

LA DEMOCRATIE EN GUISE DE BAILLON

Pas moins de deux ans de campagne ont été nécessaire à l'équipe municipale actuelle pour vous convaincre qu'il était obligatoire de faire autrement !!

A grand coup de mensonges, de propos irrespectueux, de promesses, ils et elles ont su vous convaincre.

Aujourd'hui, plus de 500 jours se sont écoulés, mis à part quelques-uns qui sont en train de tirer les marrons du feu, auxquels il convient de rajouter Mr le Maire et ses quatre adjoints qui se sont fait octroyer par le vote du conseil des indemnités exorbitantes pour une commune de 1200 habitants, où est donc ce changement ?

Chassons les dictateurs, installons le débat public et la démocratie étaient leurs maitres mots !

Votre rue est-elle plus propre ?

Les espaces verts sont-ils mieux entretenus ? (c'est vrai qu'ils disparaissent)

L'herbe est-elle coupée ?

Les dépôts « sauvages » dans le village ou dans la nature ont-ils cessé ?

Etes-vous consultés davantage ? (les interventions écrites très argumentées lors de la consultation sur le Parc et maison « Peyroche » ont été commentées et sciemment minimisées)

Cette volonté têtue et imbécile (revancharde) de vouloir à tout prix se séparer de la maison, qu'elle en est la motivation ? Pour quel projet de compensation ? Peut-être le saurez-vous, et nous avec vous, en lisant ce bulletin ? Mystère, nous sommes tenus à l'écart de toutes réflexions.

Pour permettre l'expression des élus minoritaires, le délai de prévention (le vendredi 3 pour le vendredi 16 septembre) en dit long sur les motivations et la liberté d'action de l'équipe en place.

Des mains et des bras semblants de fer que commandent trois ou quatre marionnettistes.

Contrairement à eux, « les douze », nous, « les trois », vous communiquons nos données personnelles afin que vous puissiez à tout instant contacter un élu de la République, libre de ses choix, engagé pour tous les concitoyens.

Séverine Garrido

Jean Charles Sers

Roland Cros

06 27 23 32 90

06 38 65 13 04

06 82 82 00 35

L'équipe municipale informe que depuis cette mandature, la loi donne un droit d'expression à l'opposition dans le bulletin municipal. C'est heureux pour la démocratie.

Pendant, comme c'est le cas à Castelnaud, cela ne peut être un texte insultant, mensonger, haineux et revanchard à la limite de la diffamation.

Nous ne répondrons pas à ces propos nauséabonds.

Ce bulletin, nos actions de tous les jours, notre disponibilité pour vous servir sont nos seules réponses.

Etat civil

RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données

A fin de respecter votre vie privée, la publication dans le bulletin municipal des naissances, mariages et décès nécessite votre accord. Une demande d'autorisation a été transmise aux familles.

Naissances



ALBAJAN Théo
ALACID Lucia
JITIAUX CAROUL Savannah
NOUGUIER Mélissa
GODDE Valentine
COLLARD Marius

Mariages



VERNAY Isabelle et PEREZ Mathilde
MINTJES Serge et JOUCLA Hélène
ELICES José-Maria et DESCOUSSE Christelle
GUIRAUD Nicolas et ROGÉ Delphine
AMIEL Julien et GUERRE Joanna
CHAMBRELAN Florent et PARDO PULIDO Angie

Décès



CASSEVILLE Marie
épouse DE GARCSYNSKI

ALVAREZ Pierre

CACHICO PEREIRA Roland

LEFEVRE Gérard

BRIANE Francette
épouse CALAS

DURAND Suzanne
épouse MATHIEU

FERRI José

ROSSIGNOL Raymonde
épouse GUIRAUD

JOULIAN Paule
épouse MUNOZ

Infos pratiques

La mairie

Accueil du public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
9h00/12h00 - 16h00/18h00

Mercredi

9h00/12h00

Agence postale municipale

Du lundi au vendredi

9h00/12h00

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

16h00/18h00 **uniquement les retraits de colis et lettres recommandées**

Contacts

Laurie Bouisset

accueil@castelnau-de-guers.com

04 67 98 13 61

Martine Lahoz

finances@castelnau-de-guers.com

04 67 98 16 93

Marion Rubio

communication@castelnau-de-guers.com

04 99 41 00 09

Claudia Weichert

urbanisme-elections@castelnau-de-guers.com

04 67 98 16 94

Le centre de loisirs

enfancejeunessecdg34120@gmail.com

04 67 30 29 59

L'école

04 67 98 98 32

ce.0341074h@ac-montpellier.fr

Appels d'urgence

- Centre antipoison : 04 91 75 25 25 ou 04 61 49 33 33 ou 15
- ErDF Urgence dépannage électricité : 0 972 675 034
- Urgence Sécurité gaz (GrDF) : 0 800 473 333
- Gendarmerie : 04 67 98 13 65
- Police nationale : 17
- Sapeurs pompiers : 18 ou 112
- Urgences médicales / Samu : 15
- Pharmacies de garde (Serveur vocal) : 32 37 (Service facturé 0,34 €/minute)

Professionnels de santé

Debayle Martine, **orthophoniste**

7 bis avenue des Sautarochs - 04 67 31 47 07

Micheli Sylvie, **psychologue, psychologue holistique, hypnose**

22 rue du Peyral - 04 67 98 37 86

Raymond-Laurès Françoise, **psychologue**

5 place du jeu de Ballon - 04 67 90 75 03

Suchet de Rus Sabrina, **développement personnel et hypnothérapeute**

1 rue des oliviers - 07 81 30 76 75